

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Band: 37 (1923)
Heft: 2

Artikel: Armoiries des communes de l'Ajoie [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries des communes de l'Ajoie.

(Suite)

Bonfol. — Cette commune et paroisse compte 1350 habitants. Il existait une famille noble de Bonfol qui apparaît au XII^e siècle et qui est encore citée au milieu du XIV^e siècle. Ses armoiries ont été relevées il y a quelques années par la commune, qui porte ainsi : *d'argent à la bande d'azur accompagnée en chef d'une étoile du même.*

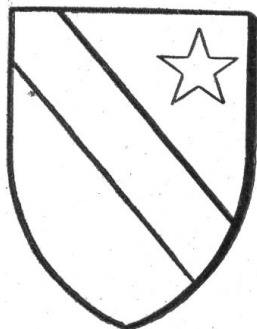


Fig. 119.

en ruine et dont il n'était resté qu'une vieille tour, démolie il y a une vingtaine d'années. Sur une petite fenêtre étaient sculptées des armoiries qui devaient être celles de Miécourt et qui présentaient deux épines. La commune a adopté, il y

Miécourt. — Cette commune forme une paroisse et compte 500 habitants. Il existait une famille des nobles de Miécourt qui apparaît au XII^e siècle pour disparaître au XV^e siècle. Elle possédait dans le village un château ou maison forte qui était tombé en ruine et dont il n'était resté qu'une vieille tour, démolie il y a une vingtaine d'années. Sur une petite fenêtre étaient sculptées des armoiries qui devaient être celles de Miécourt et qui présentaient deux épines. La commune a adopté, il y a quelques années, ces armoiries avec les émaux suivants : *d'argent à deux branches d'épine de sinople.*



Fig. 120.

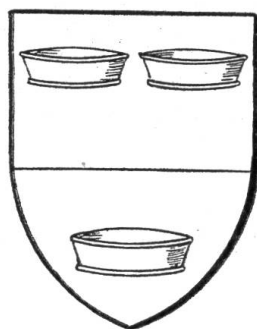


Fig. 121.

Réclère. — Cette commune forme une paroisse et compte 340 habitants. Elle a adopté, il y a quelques années, les armoiries suivantes qui font allusion au surnom de ses habitants : les écuellen, soit : *coupé d'or à deux écuellen de gueules et de gueules à une écuellen d'or.*

Chenevez. — Cette commune forme une paroisse et compte 870 habitants. Ses habitants ont pour surnom : les renards. Les armoiries adoptées par cette commune, il y a quelques années, font allusion à ce surnom et sont : *d'argent à la tour maçonnée de sable mouvante d'une plaine de sinople, au renard de gueules debout contre la tour à senestre.*



Fig. 122.

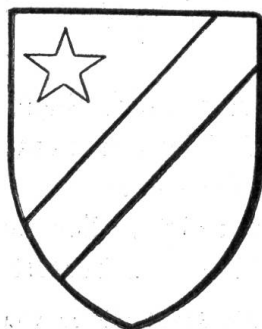


Fig. 123.

Courchavon forme avec Mormont une commune et une paroisse de 350 habitants. La seigneurie de Courchavon a appartenu, dès le XIV^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle, à la famille des nobles de Chatel-Vouhay, qui portaient : *d'azur à la barre d'or accompagnée en chef d'une étoile du même.* La commune de Courchavon a adopté ces armoiries il y a quelques années.

(à suivre).